



ATELIERS D'ARTISTES DE BESANÇON

APPEL À CANDIDATURE

LA VILLE DE BESANÇON LANCE UN APPEL À CANDIDATURE AFIN D'ACCUEILLIR DE NOUVEAUX ARTISTES PROFESSIONNELS DANS 2 ATELIERS INDIVIDUELS À PARTIR DE FÉVRIER 2020.

Les mises à disposition sont proposées pour une durée de deux ans renouvelable une fois un an après avis de la commission de sélection.

Depuis l'ouverture de ce site en janvier 2014, 25 artistes ont bénéficié de la mise à disposition d'ateliers aménagés dans une ancienne caserne militaire. Le bâtiment est intégré dans le futur projet Eco-Quartier Vauban.

Les résidents ont créé une association, AVE, afin notamment, d'organiser des expositions collectives permettant de présenter leurs créations aux Bisontins. <http://ateliersvauban.org/>

La Ville de Besançon, par le biais de la Direction Action Culturelle, assure la gestion du site et accompagne l'association AVE.

PROFIL DES CANDIDATS

Les ateliers sont dédiés à la création contemporaine en arts plastiques. La sélection des candidatures tend à représenter la diversité des disciplines et des esthétiques. La priorité est donnée aux artistes émergents.

Les ateliers sont mis à disposition d'artistes professionnels. Les candidatures doivent correspondre aux critères suivants:

- justifier d'un parcours professionnel en devenir ou significatif ou d'une formation artistique d'enseignement supérieur.
- avoir participé dans les trois dernières années à au moins deux expositions de groupe ou individuelles dans le réseau professionnel français ou étranger.
- ne pas être utilisateur d'un atelier dans le domaine privé.
- s'engager à résider et/ou à mener une activité artistique à Besançon le temps de la résidence en ateliers.
- participer à une ouverture publique par an, événement pouvant être une initiative des résidents en collaboration avec la Direction Action Culturelle.

CONDITIONS D'UTILISATION DES ATELIERS

ACCES: sans contraintes d'horaire particulières, les résidents sont responsables de l'ouverture et de la fermeture du site. L'utilisation de cet espace est soumise à la signature d'une convention de mise à disposition entre la Ville de Besançon et l'utilisateur. Ce dernier devra se conformer au règlement intérieur du site et aux consignes d'utilisation.

CONDITIONS FINANCIÈRES : forfait de participation aux charges
Espace collectif de 100 m²: 140 € /mois
Espace individuel de 30 m²: 75 € /mois
Espace individuel de 20 m²: 60 € /mois

EQUIPEMENTS: chaque atelier dispose d'un point d'eau et de prises électriques monophasées (présence d'une prise triphasée pour les ateliers collectifs). Le site dispose d'un espace de convivialité commun.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Obligatoirement composé des éléments suivants :

Lettre de motivation
CV artistique
Book

Le dossier devra être envoyé sous la forme d'un fichier PDF par mail à l'adresse suivante action.culturelle@grandbesancon.fr

LA DATE LIMITE DE DEPOT :
20 janvier 2020

COMMISSION D'ATTRIBUTION

M. le Maire ou son représentant
M. le DGAS Culture
de la Ville de Besançon
M. le Directeur
des Musées de Besançon
M. le Directeur de l'ISBA
L'association Seize Mille
L'association AVE

CONTACT POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Pôle Culture
Direction Action Culturelle
Service Création et Diffusion

Ville de Besançon
2 rue Mégevand
25 034 Besançon Cedex
Tel : 03 81 61 51 01

Personne référente :
Anne-Sophie Chapellière
anne-sophie.chapelliere@grandbesancon.fr

ATELIERS D'ARTISTES

DE BESANÇON

4 RUE DU BOUGNEY
25000 BESANÇON

LES ATELIERS D'ARTISTES : 600M² DÉDIÉS À LA CRÉATION DANS LE DOMAINE DES ARTS PLASTIQUES

Les Ateliers d'Artistes accueillent, pour une durée de deux ans, des artistes sélectionnés sur dossier. Depuis l'ouverture du site en janvier 2014, 25 artistes ont bénéficié de la mise à disposition d'espaces de travail. Les résidents, réunis au sein de l'association AVE, organisent chaque année divers événements dont une grande exposition collective.

LES ATELIERS D'ARTISTES COMPRENENT :

- 2 espaces collectifs de 100 m²,
- 4 espaces individuels de 30 m²,
- 6 espaces individuels de 20 m²,
- un espace d'exposition (ouverture prévue au premier semestre 2020).

LISTE DES RÉSIDENTS DES ATELIERS D'ARTISTES, EN 2019 :

- Benjamin Desoche
- Catherine Merdy
- Zhang Lulu
- Evelise Millet
- Aurel Rubbish
- Elise Havet
- Emilie Mc Dermott
- Salomé Bourny
- Stéphanie Morvan
- Collectif REC (Pierre-Edouard Saillard, Lin Delpierre & Jean-Christophe Polien)
- Collectif Tank (Thibault Quittelier & Romaric Jeannin)

La Friche Artistique et les Ateliers d'Artistes sont deux équipements dédiés à la création artistique professionnelle à Besançon. Implantés dans des quartiers en cours de réhabilitation urbaine - les Prés de Vaux (friches industrielles) et l'éco-quartier Vauban (friche militaire) - ces outils, créés en 2010 et 2014, sont à la fois des laboratoires et des espaces d'échanges et de collaboration, conçus et aménagés pour permettre aux artistes et aux compagnies d'expérimenter et de développer, seuls ou à plusieurs, leurs projets de création, de diffusion ou d'action culturelle. La Ville de Besançon assure la gestion de ces deux sites et soutient l'émergence de projets collectifs et transdisciplinaires entre résidents.

La Friche Artistique accueille principalement des artistes et des compagnies de spectacle vivant (théâtre, danse, arts de la rue, etc.) ; les Ateliers d'Artistes accueillent des artistes plasticiens.

Ces équipements contribuent à la politique générale de la Ville de Besançon en faveur de la création sur son territoire qui s'incarne également à travers des dispositifs de soutien et d'accompagnement (subventions aux projets de compagnies locales, dispositif *Émergences* dédié à la jeune création artistique...).



Contacts Ville de Besançon
Direction Action Culturelle
Service Création et Diffusion
03 81 61 51 01

action.culturelle@grandbesancon.fr



8 AVENUE DE CHARDONNET
25000 BESANÇON

FRICHE ARTISTIQUE DE BESANÇON

LA FRICHE ARTISTIQUE : 5 000 M² DÉDIÉS À LA CRÉATION DANS LE DOMAINE DU SPECTACLE VIVANT

Installée à proximité immédiate de La Rodia - Scène des musiques actuelles, du Fonds régional d'art contemporain de Franche-Comté, du Conservatoire à Rayonnement Régional du Grand Besançon et du Bastion - centre de ressources pour les musiques actuelles, la Friche artistique comprend :

DES ESPACES DE RÉPÉTITION :

- 1 studio Danse (300 m²), géré par l'Association Na-Compagnie Pernette,
- 2 studios Théâtre (400 m²), gérés par le Centre Dramatique National de Besançon Franche-Comté.

En dehors des périodes d'utilisation par leur gestionnaire, ces espaces peuvent être mis à disposition des compagnies professionnelles de Besançon et de la région, résidentes ou non de la friche.

- 1 atelier de sérigraphie, aménagé et géré par l'association Superseñor,
- 1 atelier de fabrication et de construction, aménagé et géré par le Collectif Tricyclique Dol.

LA GRANDE HALLÉ

Lieu d'accueil d'évènements ouvert à des projets soutenus par la Ville de Besançon

DES ESPACES RÉSERVÉS AUX ACTIVITÉS DES RÉSIDENTS :

- le Labo 1, espace de travail pour les petites formes,
- le Labo 2, espace dédié à l'accueil d'ateliers pédagogiques et de formations,
- 15 bureaux,
- 1 salle de réunion,
- 1 espace de convivialité,
- des espaces de stockage.

LISTE DES RÉSIDENTS DE LA FRICHE ARTISTIQUE, EN 2019 :

- Le Centre Dramatique National de Besançon Franche-Comté
- L'Association Na - Compagnie Pernette
- Le Collectif Tricyclique Dol
- L'Association Superseñor
- L'Association Juste Ici (Bien Urbain)
- La Cie Astragale
- La Cie du Brouillard
- La Cie day-for-night
- La Cie Grave et Burlesque Équipée du Cycliste
- La Cie KA
- La Cie Gravitation
- La Cie À demain j'espère
- La Cie Pièces Détachées
- La Cie Les Trois Soeurs
- La Cie Mala Noche
- La Cie Teraluna
- La Cie l'occasion
- La Cie Rubato
- L'Association Sarah Films
- La Cie 1 des Si
- Advaita L Cie
- La Cie Le Cri du Moustique
- La Cie Super Super
- La Cie Robert et Moi
- La Cie Valkyrira
- L'Association L'Agitée
- L'Association européenne du Festival de Caves
- Le Collectif Dfriche
- Culture Action Franche-Comté, centre de professionnalisation des entrepreneurs culturels et artistiques.



La Friche Artistique et les Ateliers d'Artistes sont des lieux de travail dont l'accès est strictement réservé aux résidents et aux utilisateurs temporaires. Pour toute demande d'informations, merci de vous adresser à la Direction Action Culturelle - Service Création et Diffusion.>>